REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de LIZIÈRES (CREUSE)

SÉANCE DU 20 octobre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice.....	11
Présents.....	09
Votants.....	09
Pour.....	09
Contre.....	00
Abstentions.....	00

Date de convocation :

20/10/2026

N° 2026-2010-51

L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de LIZIÈRES dûment convoqué le huit octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Maëva JOFFRE, Maire.

PRÉSENTS : MM. CHARTRAIN Delphine, COUTEAU Patricia, FLEUROT Mylène, HASBROUCQ Alexandre, JAUBOIS Philippe, JOFFRE Maëva, PELLETIER Matthieu, PION Emmanuel, RICHEFORT Aurélie.

EXCUSES : Mme LONDEIX Céline, M. TIXIER Yves

M. Matthieu PELLETIER a été élu secrétaire de séance

OBJET : Devis travaux de busage des eaux pluviales à la Suderie

Lors de travaux d'installation de micro station par M. BOTTAMEDI, à la Suderie, il s'est avéré que l'écoulement à partir du regard situé sur le domaine public ne se déversait pas dans le fossé mais dans une propriété privative.

Mme le Maire a rencontré sur place l'entreprise NOIZAT et EVOLIS qui ont préconisé des travaux de busage pour une remise aux normes de la situation.

Mme le Maire a demandé à L'entreprise NOIZAT de faire un devis qui s'élève à un total de 2093.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis .

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

À Lizières, le 20 octobre 2026

Le Maire
Maëva JOFFRE

MAIRIE DE LIZIERES 23240

Le secrétaire de séance
Matthieu PELLETIER

Accusé de réception en préfecture
023-212311104-20261030-2026-2010-51-DE
Date de réception préfecture : 30/10/2026

Mise en ligne le : 16/11/2026 10:50 (Europe/Paris)
Collectivité : Lizières
https://www.intramuros.org/lizieres/documents_administratifs/87469